GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire, privée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement: droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, battue sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermitent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, slipway
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

		Tendance Feuillue	Tendance Résineuse
Résineux			
— — —	b sapin et/ou épinette blanche	R (B)	
— — —	b épinette noire et/ou épinette rouge	R (N)	
— — —	b pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)	
— — —	b pin rouge	R (Pr)	
— — —	b pin gris	R (Pg)	
— — —	b mélèze (plantation)	R (L)	
— — —	b pruche	R (Pr)	
— — —	b mélèze	R (Mel)	
— — —	(plantation)	R p	
Pessière			
— — —	(épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée du sol.)	R (E)	
— — —	b thuya (cédre)	R (C)	
— — —	b mélèze	R (L)	
— — —	b épinette noire	R (N)	
— — —	b pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)	
— — —	b pin rouge	R (Pr)	
— — —	b pin gris	R (Pg)	
— — —	b sapin et/ou épinette blanche	R (B)	
— — —	(plantation d'épinette blanche)	R (EB) p	
— — —	(plantation d'épinette de Norvège)	R (EN) p	
— — —	(plantation d'épinette noire)	R (EN) p	
— — —	(plantation d'épinette rouge)	R (ER) p	
Sapinière			
— — —	b sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)	R (B)	
— — —	b thuya (cédre)	R (C)	
— — —	b épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)	
— — —	b pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)	
— — —	b pin rouge	R (Pr)	
— — —	b pin gris	R (Pg)	
— — —	b mélèze	R (L)	
— — —	b pruche	R (Pr)	
— — —	(plantation de sapin baumier)	R (Pb) p	
Pinède à pin blanc			
— — —	— avec pin rouge	Pb (Pr)	
— — —	— et/ou sapin b (ils occupent plus de 75% de la portée résineuse)	Pb (B)	
— — —	— avec thuya (cédre)	Pb (C)	
— — —	— avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)	
— — —	— avec mélèze	Pb (Mel)	
— — —	— avec pruche	Pb (Pr)	
— — —	— avec peuplier	Pb (Pe)	
— — —	— avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (B)	
— — —	(plantation)	Pb p	
Pinède à pin rouge			
— — —	(le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)	
— — —	— avec thuya (cédre)	Pr (C)	
— — —	— avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)	
— — —	— avec mélèze	Pr (L)	
— — —	— avec pin blanc	Pr (Pb)	
— — —	— avec pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)	
— — —	— avec pruche	Pr (Pr)	
— — —	— avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (B)	
— — —	(plantation)	Pr p	
Pinède à pin gris			
— — —	(le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pg (Pg)	
— — —	— avec thuya (cédre)	Pg (C)	
— — —	— avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)	
— — —	— avec mélèze	Pg (L)	
— — —	— avec pin blanc	Pg (Pb)	
— — —	— avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (Pb)	
— — —	— avec pruche	Pg (Pr)	
— — —	— avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (B)	
— — —	(plantation)	Pg p	
Pinède à pin sylvestre			
— — —	(le pin sylvestre occupe plus de 75% de la portée résineuse)	P (P)	
Cédrière			
— — —	b thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)	
— — —	b épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)	
— — —	b mélèze	C (L)	
— — —	b pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)	
— — —	b pin rouge	C (Pr)	
— — —	b pin gris	C (Pg)	
— — —	b pruche	C (Pr)	
— — —	b sapin et/ou épinette blanche	C (B)	
— — —	(plantation de thuya)	C p	
Pruchaie			
— — —	(la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)	
— — —	b thuya (cédre)	Pr (C)	
— — —	b épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)	
— — —	b mélèze	Pr (Mel)	
— — —	b pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)	
— — —	b pin rouge	Pr (Pr)	
— — —	b pin gris	Pr (Pg)	
— — —	b sapin et/ou épinette blanche	Pr (B)	
— — —	(plantation)	Pr p	
Mélèzin			
— — —	(le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Mel (Mel)	
— — —	b thuya (cédre)	Mel (C)	
— — —	b épinette noire et/ou épinette rouge	Mel (E)	
— — —	b pin blanc et/ou pin rouge	Mel (Pb)	
— — —	b pin rouge	Mel (Pr)	
— — —	b pin gris	Mel (Pg)	
— — —	b sapin et/ou épinette blanche	Mel (B)	
— — —	(plantation de mélèze du Japon)	Mel j	
— — —	(plantation de mélèze japonais)	Mel j	
— — —	(plantation de mélèze laricin)	Mel p	

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

		Tendance Feuillue	Tendance Résineuse
Feuillis d'essences intolérantes			
— — —	— avec pin blanc	F1 (Pb)	F1 (Pb)
— — —	— avec pin rouge	F1 (Pr)	F1 (Pr)
— — —	— avec épinette noire et/ou rouge	F1 (E)	F1 (E)
— — —	— avec sapin	F1 (S)	F1 (S)
— — —	— avec épinette noire ou rouge	F1 (E)	F1 (E)
Bétulaie à bouleaux blancs avec sapin		BB (S)	BB (S)
— — —	— avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — —	— avec pin gris	BB (Pg)	BB (Pg)
— — —	— avec pin blanc	BB (Pb)	BB (Pb)
— — —	— avec pin rouge	BB (Pr)	BB (Pr)
— — —	— avec mélèze	BB (L)	BB (L)
Bétulaie à bouleaux jaunes avec résineux		BJ (R)	BJ (R)
Feuillis d'essences tolérantes avec pin blanc		F2 (Pb)	F2 (Pb)
— — —	— avec pin rouge	F2 (Pr)	F2 (Pr)
Peuplerale avec sapin		Pe (S)	Pe (S)
— — —	— avec pin gris	Pe (Pg)	Pe (Pg)
— — —	— avec pin blanc	Pe (Pb)	Pe (Pb)
— — —	— avec pin rouge	Pe (Pr)	Pe (Pr)
— — —	— avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)
— — —	— avec résineux	Pe (R)	Pe (R)
Érablière rouge résineuse		M (R)	M (R)
Érablière résineuse		M (R)	M (R)
Mélangée à bouleaux blancs		MB (R)	MB (R)
— — —	sur station humide	MB (R)	MB (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus		F
— —	d'essences intolérantes	F1
— —	d'essences tolérantes	F2
— —	sur station humide	Fh
— —	abandonnés	Fa
Bétulaie à bouleau blanc et/ou bouleau gris		B
— —	à bouleaux jaunes	BJ
Peuplerale		Pe
Érablière rouge		Er
Érablières		
— —	à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Er (B)
— —	à bouleaux jaunes	Er (BJ)
— —	à peupliers	Er (Pe)
— —	à feuillus d'essences intolérantes	Er (F1)
— —	à feuillus d'essences tolérantes	Er (F2)
Plantation d'érable à sucre		Ps
— —	de bouleau jaune	Ps (BJ)
— —	de peuplier	Ps (Pe)
— —	de peuplier hybride	Ps (Ph)
— —	de frêne d'amérique	Ps (Fa)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épidémie légère	cpe
Chablis partiel	cha
Épidémie légère	ep
Brûlis partiel	br

DÉFOLIATION

Pour les type de sapin et épinette blanche visiblement
1-5 50 %
5-5 99%

ORIGINE

Coupe totale	o1
Feu	o2
Chablis total	o3
Épidémie sévère	o4
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	TRÈS DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans	70-30(ans)	70-70 (ans)
30	21-40	90-30	90-30
50	41-60	90-50	90-80
70	61-80	90-70	90-90
90	81-100	90-90	90-90
100	101 et plus	120-70	120-120

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieilleux inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus, majorité des tiges ont plus de 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR		1 (0m-7m)	2 (7m-13m)	3	4	5 (19m-22m)	6 (22m+)
A	80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 50 %	f
Abrupte	51 % et plus	a
Les classes suivantes de pentes ne sont cartographiées que dans les forêts publiques seulement.		

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C1 (2 50 m 3) — densitométrie, classe de pente, classe d'âge, perturbation, classe de hauteur, classe de densité, sous group. d'essences, groupement d'essences

F1 C5 (+60 D1) — classe de pente, classe d'âge, année de l'origine, origine, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. BLAIS, PC NEIL & ASS. / SIGNATURE:
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR.: / SIGNATURE:

Carte forestière { Photographie aérienne: 1986 / Année de publication: 1987 / Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/11/86
Déclinaison magnétique: 24° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 1
Unité de gestion: 14-1
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 2
Mode de tenure ou de gestion:
Bloc d'aménagement: 000 00'20"
Concessionnaire ou autres:
Bassin hydrographique: 22200
Bassin primaire:
Bassin secondaire:
Utilité de gestion privée: 112
Municipalité: 02500
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 8008*
Région écologique: 5C
Municipalité régionale de comté: M.R.C. HO COTE DE GASPÉ

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-H-2	22-H-1		
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-A-15	22-A-16		
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-A-10	22-A-9		

22 A/16 S. O.

Compt. for.: 8601-
Révision: avril 1990

2

30